



ÉQUITÉ ET NON-DISCRIMINATION EN MATIÈRE D'EMPLOI

POLITIQUE	<p>Sears reconnaît la diversité de la population canadienne et de sa clientèle et s'est engagée à l'équité et à la non-discrimination en matière d'emploi. Sears croit au traitement équitable et inclusif de tous ses associés, clients et fournisseurs, et ne tolérera ni n'admettra la discrimination ou le harcèlement de nos associés ou par nos associés.</p> <p>Les pratiques de recrutement, d'embauche et d'avancement de Sears visent à attirer et à retenir des associés de tous les segments de la main-d'oeuvre canadienne.</p> <p>Sears s'engage à ce que ses politiques, pratiques et procédures en matière d'emploi appuient son engagement à l'égard de l'équité et de la non-discrimination et réponde aux normes établies dans la législation en vigueur sur les droits de la personne.</p>
OBJECTIF	<p>L'équité constitue un important volet de la stratégie de notre entreprise. Notre engagement va de pair avec notre promesse vis-à-vis de la qualité. Retenir le meilleur postulant à tous les postes, peu importe la race, la couleur, le sexe, l'incapacité, l'origine ethnique ou nationale, l'âge, la religion, la croyance religieuse, l'orientation sexuelle, le statut marital ou familial ou tout autre facteur sans rapport avec la compétence du postulant, nous permet d'attirer et de retenir les meilleurs associés de tous les segments de la population, et de fournir des services d'excellente qualité à nos clients ainsi que des biens et services qui répondent aux besoins de la population canadienne de plus en plus diversifiée.</p>
MISE SUR PIED	<p>Afin de favoriser un milieu de travail inclusif qui reconnaît la diversité des communautés qu'elle dessert, Sears consentira, si c'est nécessaire et possible, à des compromis raisonnables pour assurer l'égalité des possibilités en matière d'emploi, y compris la mise sur pied de mesures spéciales, l'installation d'auxiliaires de travail et l'adaptation ou la modification des lieux de travail le cas échéant.</p>
ADMINISTRATION	<p>Il incombe à tous les directeurs d'unité de s'assurer que leur personnel se conforme aux pratiques appropriées de recrutement, d'embauche et d'avancement ainsi qu'à nos politiques de comportement au travail concernant la violence, la discrimination et le harcèlement.</p> <p>Il incombe à tous les associés de traiter leurs collègues, clients et fournisseurs avec dignité, respect et sans discrimination dans le cadre de leurs activités pour le compte de Sears.</p>

Révision: janvier 2006